

INCIDENT

7 septembre 2004 - avion immatriculé F-GNNM

Evénement :	atterrissage dur par vent arrière.
Causes identifiées :	<input type="checkbox"/> interprétation erronée du sens du vent indiqué par la manche à air, <input type="checkbox"/> focalisation de l'attention sur un critère insuffisant pour prendre la décision d'atterrir.

Conséquences et dommages : aéronef endommagé.

Aéronef : avion Robin DR 400-160.

Date et heure : mardi 7 septembre 2004 à 12 h 10.

Exploitant : aéroclub.

Lieu : AD Granville (50), piste 25 revêtue, 960 m x 30 m.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : AD Caen, situé à 47 NM au nord-est de Granville à 11 h 00: vent 060° / 10 kt, visibilité 5 km, ciel clair, température 20 °C.

Conditions météorologiques : pilote, 35 ans, PPL de 1993, 155 heures de vol dont 101 sur type et 6 dans les trois mois précédents, toutes sur type.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de l'aérodrome d'Etampes (91) pour un voyage à destination de Granville. Il explique qu'à l'arrivée il effectue une reconnaissance de l'aire à signaux à une hauteur de 1 500 pieds. Il constate que l'orientation de la manche à air est pratiquement parallèle à l'axe de la piste. Il s'intègre dans le circuit en branche vent arrière de la piste 25. Il n'y a pas d'autre avion. Pendant ses évolutions dans le circuit d'aérodrome, il ressent d'importantes turbulences. Il atterrit à la vitesse de 130 km/h. L'avion rebondit puis touche la piste durement. Le pilote remet les gaz puis vérifie que les commandes de vol fonctionnent correctement. Il décide de retourner à Etampes pour faire inspecter l'avion dans son aéroclub. L'atterrissage en piste 06 revêtue à Etampes se déroule sans autre incident. Au roulage, lorsqu'il dégage la piste, le pilote constate qu'il ne peut plus contrôler la trajectoire de l'avion. Il immobilise le DR 400 sur le taxiway, train d'atterrissage avant tordu.

Des témoins indiquent qu'à Granville, le vent soufflait dans l'axe de la piste 07. Le pilote précise qu'il avait noté pendant la préparation du vol , la présence d'un flux d'est dans la région. Avant de décoller, il avait décidé d'atterrir à Granville à condition que le vent soit parfaitement dans l'axe de la piste. Lorsqu'il a interprété la position de la manche à air, il a vérifié la direction du vent en omettant le sens de celui-ci. Le pilote connaissait l'aérodrome de Granville pour y avoir atterri plusieurs fois, toujours sur la piste 25.